



Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

RELEVÉ DE DÉCISIONS N°2

Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux

Réunion télématique du 21 au 23 septembre 2022

Saison 2022/2023

PRÉSENTS

Madame	Christine LOMBARD	Membre
Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN	Président
	Thierry CHIRON	Membre
	Félix MUTIO	Membre
	Robert VINCENT	Membre
	Philippe MANIEL	Membre
	Thibault PORTALEZ	Membre

EXCUSÉS

Monsieur	Joris ROUGIER	Membre
----------	---------------	--------

ASSISTE

Monsieur	Alex DRU	Assistant juridique
----------	----------	---------------------

Du 21 au 23 septembre 2022, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par voie télématique.

Elle a procédé à l'analyse de la situation financière de deux clubs suite à des demandes de révision d'encadrement de masse salariale pour la saison 2022/2023.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

REIMS VOLLEY METROPOLE

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2022/2023.

SENS VOLLEY 89

- Refus de l'encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2022/2023.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF

